

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 05 Avril 2024..

### DM1 du budget communal

Pour faire suite à une erreur de frappe dans la saisie du budget, le SGC de Tarare a demandé de prendre une DM pour le compteur budget investissement qui doit être saisi au 021 et non 001.

#### Délibération 1 : le conseil approuve à l'unanimité la DM1

### Subvention Département

Pour le projet d'aménagement du centre bourg et de l'aire de loisirs, nous avons fait appel à candidature pour obtenir une subvention de la Préfecture (DETR/DSIL) ainsi qu'à la Région. Nous allons également déposer un dossier demande de subvention auprès du Département. Le montant sollicité est de 100 000€.

#### Délibération 2 : le conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Département

### Zone ENR

Les objectifs de sortie des gaz à effet de serre à l'horizon 2050 sont traduits dans la programmation nationale pluriannuelle de l'énergie et dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite « APER ») incite les communes à définir des zones d'accélération de production des énergies renouvelables parce que la trajectoire de développement de ces dernières telle qu'observée à ce jour ne permettra pas d'atteindre les objectifs à l'horizon 2050.

Pourquoi définir des zones d'accélération d'énergies renouvelables ?

- Contribuer à l'ambition énergétique nationale et se préparer au mix énergétique décarboné de 2050
- Afficher sa volonté politique locale communale et ainsi maîtriser et anticiper les projets pour qu'ils soient cohérents avec la stratégie territoriale
- Afficher sa volonté politique locale communale et ainsi maîtriser et anticiper les projets pour qu'ils soient cohérents avec la stratégie territoriale
- Rechercher une meilleure acceptabilité des projets
- Développer une autre économie du territoire avec les développeurs et les entreprises locales
- Permettre des bonus et tarifs préférentiels sur ces zones aux porteurs de projets
- Bénéficier de la fiscalité liée aux énergies vertes

Des cartes sont proposées sur le portail national des ENR qui permettent de connaître les potentiels ENR des communes et de dessiner ou importer les zones d'accélération.

### Compte-rendu du Conseil Municipal

21 Mai 2024  
Début à 20h00

*Présents (13/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Valérie GUIRAL, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Alain FARJOT, Romain VERNY, Freddy GOUTTE, Thierry VANEL, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Sylvie CARRET, Aurélie BOUVY*

*Absent excusé : Solange PEYLABOUD ; Bertrand GIROUD*

*Secrétaire de séance : Aurélie BOUVY*

#### Pour recevoir la version mail :

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

#### Site internet du village

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

#### Page Facebook



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

Différents potentiels par ENR ont été identifiés :

- Biogaz / biométhane
- Bois-énergie / biomasse
- Éolien
- Géothermie
- hydroélectricité
- Solaire photovoltaïque : sur bâtiment – au sol – zone agricole
- Solaire thermique

La concertation doit se tenir avant la délibération de la commune pour le choix final des zones d'accélération.

La loi ne prévoit pas que l'avis des propriétaires fonciers des terrains désignés soit préalablement requis. Cependant elle prévoit l'obligation de mettre en place une concertation locale auprès de la population pour identifier l'acceptabilité des propositions par filière.

Avant de valider les cartes sur le portail national des ENR, la commune doit délibérer sur les contours arrêtés pour chaque carte.

Les propositions des zones ENR sur les cartes disponibles sur le portail national des ENR soulèvent de nombreuses questions du conseil municipal.

Florent CHIRAT doit se renseigner auprès du service concerné pour avoir les réponses aux questions avant la concertation de la population.

### Modification statuts SIEMLY

Thierry VANEL informe de l'ajout d'une commune au SIEMLY. Cette commune est connue puisque nous lui vendons de l'eau depuis 1978. Il s'agit d'Epercieux-Saint-Paul qui fait 7,9km<sup>2</sup> et qui comptabilise 750 habitants.

Les canalisations de cette commune sont essentiellement en PVC. Thierry VANEL précise qu'Epercieux-Saint-Paul n'a pas d'emprunt en cours.

Cette nouvelle commune du SIEMLY en fera officiellement partie le 1er Janvier 2025. Ils bénéficieront du même tarif que les adhérents actuels.

Toutes les communes adhérentes doivent délibérer pour donner leur accord à l'entrée de cette commune au sein du SIEMLY.

**Délibération 3 : le conseil approuve à l'unanimité l'entrée de la commune d'Epercieux-Saint-Paul au sein du SIEMLY**

### Préparation élections européennes

Florent CHIRAT évoque les élections européennes qui ont lieu prochainement : le 9 Juin (scrutin à un seul tour).

Il faut que les élus s'organisent pour tenir le bureau de vote. Il est nécessaire d'avoir 3 personnes sur chaque créneau. Il y a 5 créneaux au total.

Florent CHIRAT rappelle que 37 listes sont officiellement déclarées.

### Commission cadre de vie

Baptiste DELORME informe du prochain passage du jury pour le fleurissement : visite du village le vendredi 28 Juin. Un édito plus récent du village est en cours de réalisation avec Gaëlle GUINET.

Baptiste DELORME revient aussi sur la porte ouverte de l'aire de stockage qui aura lieu le vendredi 24 mai de 17h à 18h30, dans le cadre des semaines de l'environnement organisées par la CCPA. Un verre de l'amitié sera proposé à l'issue de cette porte ouverte.

Pour rappel, il est possible pour les habitants de la commune qui le souhaitent de reprendre du broyat pour leur usage particulier. Prochaines dates : vendredi 31 mai et 14 juin de 13 h 30 à 16 h 00 (voir avec l'agent technique si besoin).

### Commission bâtiments

Alain FARJOT confirme que l'inauguration des nouveaux jeux de boules se tiendra le vendredi 24 mai en présence notamment des membres de la famille LAGOUTTE, à l'origine du don qui a permis la réfection. Une plaque sera apposée et le challenge des vétérans portera également le nom de la famille.

Alain FARJOT indique que les premières utilisations montrent que les jeux donnent satisfaction pour l'instant. Il informe également que les agents ont débouché les évacuations permettant l'écoulement des eaux. Merci pour leur intervention.

### Commission scolaire

Valérie GUIRAL évoque le remplacement de l'ATSEM, Lucile, (arrêt maladie, rattrapage de ses heures de formation, journées pour son mariage). Pour compenser son absence, différents contrats ont été établis. L'ATSEM est revenue le jeudi 16 mai.

Valérie GUIRAL informe que la personne en charge de l'entretien des bâtiments communaux a une prolongation d'arrêt de travail jusqu'au 3 Juin inclus : l'entreprise GIRERD effectue une prestation de remplacement sur cette période avec des horaires aménagés.

Valérie GUIRAL rapporte les conclusions de l'audit de l'école qui a eu lieu le jeudi 16 Mai. Cette visite a été menée par une directrice d'école et une formatrice/enseignante de 7h30 à 18h30, dans l'école avec la rencontre de différents acteurs. Un 1<sup>er</sup> retour montre que les locaux sont agréables, l'ambiance semble positive au sein du personnel, et il règne un climat de confiance entre les différents acteurs de l'école. Un rapport complet nous sera transmis dans la suite.

La réunion de copilotage de l'ACM de Bessenay s'est tenue le jeudi 16 mai. Il y a eu notamment la présentation du bilan financier, le budget prévisionnel est respecté. La fréquentation globale est satisfaisante, mais Valérie GUIRAL souligne une baisse assez significative de la proportion des enfants de St Julien sur Bibost. En conséquence, il a été demandé d'ajuster notre participation au prorata de la fréquentation. A suivre le positionnement des communes partenaires.

## Commission voirie

Cyrille GOUTTE évoque le retard pris sur les enrobés et le rebouchage des nids de poule. Cela aurait dû être fait début Mai et finalement, cela sera réalisé au cours de la semaine 22 (semaine du 27 Mai).

Cyrille GOUTTE informe aussi du passage des épaveuses qui ont commencé leur travail. Pour rappel, l'entreprise VERNAY s'occupe des voies communautaires et l'entreprise GIRAUD des voies communales.

Cyrille GOUTTE indique également que le 22 Mai la route des Fouillouses qui a été abimée par les nombreux passages des camions sera refaite car elle est devenue impraticable.

Pour faire suite aux remarques des riverains, le nettoyage des fossés sera effectué vers Granval pour éviter les ruissellements à cause des fortes pluies.

Il confirme que les différents panneaux de signalisation et les balises doivent arriver cette semaine pour la route de St Romain et la route de Bibost.

Cyrille GOUTTE termine sa partie en soulignant que l'enveloppant VIC, accordé par la CCPA, s'élève à un montant de 33 692€.

Florent CHIRAT annonce que le Département va nous prêter un radar pédagogique (permettant de savoir la vitesse à laquelle les personnes passent et le nombre de passages comptabilisés).

## Commission finances

Marie-Charlotte CHAMFRAY revient sur un comparatif du budget estimé/réalisé : il a été édité dernièrement pour surveiller la gestion du budget après 5 mois d'exercice.

## Commission sociale

Thierry VANEL aborde le sujet du dispositif BIP POP pour l'accompagnement de personnes isolées. 5 communes adhèrent : Bibost, Bessenay, St Julien, Chevinay et Courzieu. Les communes se sont réunies dernièrement pour élaborer la charte de ce dispositif.

Pour rappel, la CCPA propose d'adhérer à ce dispositif qui permet, dans chaque commune, d'identifier des bénévoles et des bénéficiaires.

Thierry VANEL explique la mise en place d'une application qui permet aux bénéficiaires de soumettre leur demande à un standard. L'application envoie alors un message à tous les bénévoles inscrits sur ce dispositif. Le bénévole qui est disponible prend ainsi la demande, confirme la réalisation de cette dernière. Ce dispositif fonctionne déjà dans plusieurs communes du département.

Thierry VANEL souligne que les bénéficiaires sont souvent des personnes âgées ou isolées. Le CCAS des communes a la charge de repérer les potentiels bénéficiaires. Le principe à respecter étant de ne pas empiéter sur le travail des artisans.

Thierry VANEL confirme pour finir que l'assemblée générale de l'ADMR se tiendra le jeudi 30 Mai. Cette AG se tiendra à Bessenay et est ouverte à tous.

## Commission communication

Gaëlle GUINET rappelle qu'une annonce Panneau Pocket, concernant les semaines de l'environnement est diffusée. Ces animations mises en place par la CCPA existent depuis 2008.

Le marché de l'environnement se tiendra également à Lentilly le 25 mai toute la journée. Dans le cadre des semaines de l'environnement, des animations seront organisées par toutes les communes participantes au cours du mois de juin.

## Bibliothèque

Aurélie BOUVY annonce le renouvellement du fonds de 400 livres qui a été effectué pendant les vacances de Pâques grâce à l'aide active des bénévoles. Elle ajoute que le rapport d'activité a été fait avec Isabelle.

Aurélie BOUVY rappelle que la bibliothèque sera fermée le samedi 25 Mai, jour des classes mais elle sera ouverte dimanche 26 mai matin, jour de marché.

La date est prise pour le 4<sup>e</sup> club lecture : il se tiendra à 20h à la bibliothèque le mardi 25 juin, n'hésitez pas à venir avec vos livres, vos coups de cœur pour partager.

## Questions diverses

- Florent CHIRAT confirme la date du 7 juin pour la réunion concernant la modification du PLU avec la présence du bureau d'études.
- Florent CHIRAT termine en rappelant la date du prochain conseil, soit le 12 Juillet.

Séance levée à 22h.

**Mise à jour Calendrier 2024**

Le spectacle de fin d'année de l'école a été avancé au Vendredi 28 Juin.  
La kermesse débutera à 16h30 et le spectacle à 19h30

**ADMR**

Formation AES ou AMP ou personnel soignant à la retraite  
CDI de 35h à pourvoir dès le 1<sup>er</sup> Juin  
Nous étudions toutes possibilités concernant le temps et les horaires de travail  
S'adresser au secrétariat de l'ADMR ou directement à la présidente Mme Grand au 06.81.78.77.56

**LES MURMURES DU TEMPS**

Les 6 et 7 juillet, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle célébrera l'inauguration du parcours artistique Les Murmures du Temps.

Pour suivre l'actualité du projet, les prochaines médiations et l'annonce du programme du festival, rendez-vous sur le site internet [www.lesmurmuresdutemps.fr](http://www.lesmurmuresdutemps.fr)

**LES SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT**

Du 1er mai au 09 juin 2024, de nombreux ateliers et activités sont proposés sur le territoire au profit des Semaines de l'Environnement.

Organisées en lien avec les communes et les associations du territoire, les Semaines de l'Environnement 2024 débuteront ce 1er mai, avec près d'une vingtaine d'activités proposées, toujours gratuites et accessibles à tous.

Plus d'infos : <https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/transition-ecologique/participez-aux-semaines-de-lenvironnement/>

**Sporting Club des Bigarreux**

Le Club de Football SC Bigarreux est à la recherche de potentiels joueurs nés en 2010 ou 2011 afin d'étoffer son groupe U15 pour la prochaine saison !

Contact:

- Julio au 06.65.75.67.33
- Cracus 06.87.14.50.39

**Concert Chorales**

Samedi 8 Juin 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Julien

**Comité Intersociété****Juin 2024****Samedi 8****Juillet 2024****Dimanche 14**

Concert Chorales

Repas Champêtre de l'intersociété